

- Nouvelles des Églises adventistes**
- 2 Islande – 100 ans d’adventisme
- 2 Silver Spring, Maryland, USA – 40 ans au service de la mission
- Alliance évangélique**
- 3 Ottawa, Canada – Signature d’une déclaration conjointe sur le mariage
- Fédération protestante de France**
- 4 Paris, France – Denis Heller, prochain secrétaire général de la FPF
- Nouvelles oecuméniques**
- 4 Silver Spring, USA – Dialogue entre adventistes et presbytériens
- Relations interreligieuses**
- 5 Montréal, Canada – Au Québec, l’école est le lieu de la diversité religieuse
- Nouvelles internationales**
- 6 Jérusalem, Israël – Israël et le Vatican sur le point de reprendre les négociations concernant les droits de l’Église en Terre sainte
- Liberté religieuse**
- 6 Paris, France – Installation de l’observatoire national de la laïcité
- 7 Londres, Angleterre – Protestation contre l’interdiction du port d’une croix
- 8 Bucarest, Roumanie – Les Églises roumaines refusent le retrait des symboles religieux des écoles
- Divers**
- 8 Vient de paraître : « L’annuaire de la France protestante 2007 »

**Bulletin publié par le Service de presse adventiste**

(Service de communication adventiste francophone)  
BP 100  
30, avenue Emile-Zola  
77193 Dammarie-lès-Lys  
Cedex, France

**Rédaction :**

Tél. : 01 64 79 87 00  
Fax : 01 64 79 87 19  
E-Mail :  
communications@ufbsda.org

Les communiqués peuvent être reproduits avec mention de la source : BIA

**Directeur de publication**

Jean-Paul BARQUON

**Rédaction**

Jean-Paul BARQUON

**Correspondants**

Philippe AUROUZE  
Jean-Jack CHAFOGRACK  
David JENNAH  
Michel MAYEUR

**Secrétariat administration**

Suzie SAUVAGNAT

**Bonne année 2007 !**

**Le service de presse adventiste a toujours autant de plaisir à vous compter parmi ses fidèles lecteurs et lectrices.**

**Nous ne pouvons pas ignorer le fait religieux au sein de notre société. Nous souhaitons que la religion des hommes soit toujours facteur de paix, de respect, de liberté et d'amour parmi les hommes, quelles que soient leurs origines, leurs croyances ou leurs pratiques.**

**L'équipe de la rédaction du BIA souhaite une bonne et heureuse année 2007 à tous ses lecteurs, journalistes et informateurs religieux.**

## **Nouvelles des Églises adventistes**

(ANN/BIA) Dammarie-lès-Lys, France  
**Islande – 100 ans d'adventisme**

L'Église adventiste d'Islande célèbre son 100<sup>e</sup> anniversaire cette année.

À partir de 1893, des missionnaires adventistes scandinaves, venant de Norvège, de Suède ou du Danemark, se sont arrêtés dans les petits ports de la côte atlantique Nord. Lors de ces courts passages, ils ont laissé de la littérature biblique aux personnes qu'ils rencontraient. Cette littérature a eu de l'effet ! Effectivement, l'Islande, ou île de la saga, comme on l'appelle parfois, est le pays du monde où le pourcentage de lettrés est le plus élevé (99,9 %).

En 1906, la première Église adventiste a été organisée à Reykjavik, la capitale du pays. Aujourd'hui, sur une population d'environ 300 000 habitants, quelque 600 adventistes se réunissent dans 6 églises locales. Cette année, ils célèbrent leur 100<sup>e</sup> anniversaire. Cet événement est marqué par des rencontres fraternelles et des actions de grâce.

Dans le cadre du projet de l'Église adventiste mondiale « Dites-le au monde », les adventistes islandais ont signé un document avec 13 autres groupes religieux du pays, pour encourager l'ensemble de la population à une plus grande tolérance religieuse.

Sous les auspices du président de la République, Olafur Ragnar Grimsson, les différentes organisations religieuses d'Islande ont signé une déclaration engageant un dialogue interreligieux. Ce document appelle à promouvoir la tolérance et le respect, ainsi que la liberté religieuse, les droits de l'homme et la non interférence dans les croyances et pratiques religieuses entre personnes et organisations religieuses.

Bien qu'une forte sécularisation limite la croissance de l'Église, les responsables de l'Église adventiste font confiance en Dieu, qui les dirige depuis 100 ans et qui a promis d'être avec eux dans l'avenir.

(ANN/BIA) Dammarie-lès-Lys, France  
**Silver Spring, Maryland, USA - 40 ans au service de la mission**

Pour parler avec succès du christianisme dans une culture hostile à la sienne, il faut plus qu'un amour passionné pour Dieu et une aide du Saint-Esprit. C'est ce qu'on appelle le travail missionnaire, pour lequel une préparation spécifique est nécessaire, notamment par l'apprentissage d'une langue étrangère.

Il y a quarante ans, les missionnaires adventistes envoyés à l'étranger n'avaient pas d'endroit où aller pour apprendre les nuances et les pratiques culturelles qui aideraient à la présentation de l'Évangile. Aujourd'hui, l'Institut de la mission mondiale (IWM), situé à l'université Andrews, à Berrien Springs, dans le Michigan (États-Unis), propose cette formation et ce soutien aux missionnaires envoyés par l'Église adventiste mondiale.

Lester Merklin, missionnaire expérimenté, directeur de l'Institut depuis 2005, explique comment même de bonnes intentions peuvent être mal perçues ou conduire à une catastrophe si un missionnaire n'est pas au courant de la culture locale.

*« Un Américain, par exemple, peut utiliser sans problème l'illustration d'un chiot dans sa prédication. Mais au Pakistan, si un pasteur utilise une telle illustration, l'auditoire sera choqué car les chiens sont dédaignés dans la société musulmane ».*

Pat Gustin, directrice de l'Institut jusqu'à l'année dernière, confirme : *« Nous avons tous des habitudes culturelles et nous faisons des erreurs par inadvertance ».* Elle ajoute que *« l'on ne peut pas communiquer correctement, lorsqu'on est missionnaire dans une culture étrangère, tant qu'on n'a pas une profonde connaissance des gens, de leur façon de penser et de raisonner et qu'on ne connaît pas leurs origines ».*

Au mois d'août dernier, l'Institut de la mission mondiale fêtait ses 40 ans. Il a été fondé parce que *« l'Église avait compris que l'envoi de missionnaires occidentaux vers l'Est, le Nord ou le Sud demandait une meilleure préparation »*, selon Gottfried Oosterwal, premier directeur de l'Institut. *« Nous avons compris que l'Évangile avait besoin d'être traduit dans la culture des autres peuples ».*

Les sessions de formation ont lieu une fois, voire deux ou trois fois par an. Rapidement, l'organisation est devenue indépendante, d'après Gottfried Oosterwal, qui a dirigé l'Institut pendant 25 ans. De nos jours, l'Institut donne, à tous les missionnaires employés à plein temps, à temps partiel ou volontaires, une formation sur les différences culturelles. Il facilite aussi leur retour dans leur pays d'origine.

Jon Dybdahl, ancien missionnaire à la retraite et vivant à Washington, donne des cours à l'Institut. Il dit : *« Lorsque je faisais mes études au séminaire de théologie, il n'y avait pas de département des missions. De nos jours, les étudiants doivent suivre quelques cours sur les missions. De nombreuses personnes ne se rendent pas compte que la façon dont nous partageons*

*l'Évangile n'est pas seulement biblique, elle est aussi culturelle ».*

Deux sessions de formation ont lieu, chaque année, à l'université Andrews et trois sessions se déroulent aussi dans d'autres lieux. Au mois d'août dernier, la 115<sup>e</sup> session de formation de l'Institut s'est tenue à Nairobi, au Kenya. P. Gustin déclare : *« Nous n'envoyons pas des individus en mission, nous envoyons des familles ».* C'est pourquoi, il existe aussi une formation pour les enfants de missionnaires.

Lester Merklin conclut : *« Cela ne veut pas dire que l'Institut peut, pour chaque culture, vous apprendre tout ce qu'il faut faire et ne pas faire et comment parler... Mais nous pouvons au moins sensibiliser les missionnaires à la nécessité d'observer, d'écouter et d'apprendre de la population avant d'agir et de parler. Cette formation a encore un deuxième intérêt puisqu'elle enseigne non seulement la manière de devenir un missionnaire efficace, mais aussi comment survivre ».*

## Alliance évangélique

(AEU/CPDH/BIA) Dammarie-lès-Lys, France

**Ottawa, Canada – Signature d'une déclaration conjointe sur le mariage.**

*« Représentant différents groupes confessionnels, nous nous rassemblons pour présenter, au Parlement et à l'ensemble de notre société, le point de vue que nous partageons sur le mariage », a déclaré Bruce J. Clemenger, président de l'Alliance évangélique du Canada (Evangelical Fellowship of Canada). « Le Premier ministre, en promettant de tenir un vote pour rouvrir le débat sur le mariage, donne la possibilité, aux Canadiennes et aux Canadiens, de réfléchir à nouveau et à tête reposée à cette question. En tant que groupes confessionnels, nous souhaitons avoir l'occasion de participer à un dialogue public réfléchi et constructif sur la nature du mariage ».*

Mgr Marcel Gervais, archevêque catholique d'Ottawa, a résumé ce qui est l'essentiel pour les groupes croyants signataires :

*« Nous lançons aujourd'hui un appel pour que le droit et les politiques publiques reconnaissent l'importance essentielle et unique du mariage comme l'union d'un homme et d'une femme en vue de la sécurité, de l'éducation et du bien-être des enfants. En tant que chefs de différents groupes confessionnels, nous sommes d'accord pour affirmer que l'intérêt de l'enfant doit avoir préséance sur le droit des adultes d'exercer leur liberté ».*

*« Cette déclaration sur le mariage procède de nombreuses années de réflexion et de pratique », a insisté le Révérend Ken Bellous, ministre exécutif de la Convention baptiste. « Nous recherchons la justice pour tous, mais nous n'en continuons pas moins de croire à l'importance du mariage ».*

La déclaration sur le mariage veut éclairer les parlementaires et les membres de notre société, à l'heure où Canadiennes et Canadiens continuent de débattre de cette importante question. Les signataires représentent un large éventail de groupes confessionnels du Canada.

<http://www.evangelicalfellowship.ca/>

## Fédération protestante de France

(BIP/AFP/BIA) Dammarie-lès-Lys, France  
**Paris, France - Denis Heller, prochain  
secrétaire général de la FPF**

Le 1<sup>er</sup> juillet prochain, le pasteur Denis Heller deviendra le secrétaire général de la Fédération Protestante de France (FPF), a annoncé la FPF, en décembre dernier, dans un communiqué.

Pasteur de l'Église réformée de France (ERF) depuis 1984, Denis Heller, 50 ans, est actuellement président de la commission des ministères de l'ERF. Il fera équipe avec le pasteur évangélique Claude Baty, de l'Union des Églises évangéliques libres de France (UEEL), qui a été désigné pour devenir président du Conseil de la FPF et qui sera élu à ce poste le 31 mars 2007.

Denis Heller a commencé dans la vie professionnelle comme conseiller forestier à

l'Institut du développement, en Normandie et à Paris, précise la FPF. Après plusieurs missions en Afrique et aussi auprès de l'Armée du Salut, il se lance dans des études de théologie protestante. Après avoir exercé comme pasteur à Thaon-les-Vosges et Reims, il devient président de la région Est de l'Église réformée de France. Depuis 2001, il est président de la commission des ministères de l'ERF.

En tant que secrétaire général de la FPF, il aura notamment la charge de la gestion du personnel et des questions administratives, des dossiers d'adhésion des Églises et des institutions, ainsi que du suivi de la vie fédérative, indique la FPF.

Né en 1956 à Bonneville (Haute-Savoie), Denis Heller est marié et père de quatre enfants.

## Nouvelles œcuméniques

(AR/BIA) Dammarie-lès-Lys, France

**Silver Spring, USA – Dialogue entre  
adventistes et presbytériens**

Des représentants de l'Église adventiste et de l'Église presbytérienne ont engagé un dialogue, le 1<sup>er</sup> novembre 2006, au siège de l'Église adventiste mondiale, à Silver Spring (Maryland, USA).

L'objet de ce dialogue était de clarifier les croyances et les pratiques religieuses, ainsi que les incompréhensions, mais aussi d'étudier les différentes possibilités de collaboration.

Bien que n'étant pas membre du Conseil œcuménique des Églises (COE), l'Église adventiste est engagée dans le dialogue avec les autres Églises. Avec 2,4 millions de membres, l'Église presbytérienne, aux États-Unis, entretient des relations avec les différentes Églises américaines.

Le dialogue s'est articulé autour de deux présentations, suivies de débats. William Johnsson, éditeur de la *Revue adventiste* américaine, a présenté un exposé sur le profil des adventistes, tandis que Sheldon Sorge, du service théologique de l'Église

presbytérienne, a présenté l'histoire, l'éducation et l'éthique de son Église.

Les autres participants de ce dialogue étaient, du côté adventiste : John Graz, directeur du département des affaires publiques et de la liberté religieuse ; Bert Beach, son assistant ; Angel Rodriguez, directeur de l'Institut de recherche biblique et Halvard Thomsen, assistant du président de la région administrative de l'Amérique du Nord.

Les représentants presbytériens étaient Carlos Malavé, associé pour les relations œcuméniques et assistant au bureau de l'assemblée générale ; Eunice McGarrahan, pasteure de l'Église nationale presbytérienne de Washington ; Aurelio Garcia, professeur à l'université de Puerto Rico et David Jensen, professeur de théologie au séminaire presbytérien de Austin (USA).

La suite de ce dialogue se tiendra au centre presbytérien de Louisville (Kentucky), du 22 au 24 août 2007.

## Relations interreligieuses

(CPDH/BIA) Dammarie-lès-Lys, France  
**Montréal, Canada – Au Québec, l'école est le lieu de la diversité religieuse**

L'année 2006 aura été particulièrement mouvementée en matière d'actualité religieuse, notamment dans le monde scolaire, à commencer par le jugement de la Cour suprême sur la question du kir pan. Mais quel est l'état actuel des appartenances confessionnelles chez les jeunes de moins de 15 ans de la région de Montréal?

En 2001, 18,3 % de la population de la région montréalaise était constituée de jeunes âgés de 0 à 14 ans. La proportion de jeunes du même âge atteint 17,4 % chez les catholiques et 19,2 % chez les juifs. Naturellement, la proportion de jeunes est sensiblement plus élevée au sein des confessions marquées par l'apport d'immigrants récents : les familles comptent un peu plus d'enfants et les personnes de plus de 40 ans sont moins nombreuses à avoir immigré.

C'est au sein de la communauté musulmane qu'on trouve la plus grande part de jeunes, soit 29,2 %. De la même façon, au moins un quart des effectifs adventistes, pentecôtistes et hindous est constitué de jeunes de moins de 15 ans.

À cause du vieillissement de la frange immigrante parmi les bouddhistes ainsi que des conversions au christianisme qui se sont produites au sein de quelques groupes ethniques, les jeunes sont moins nombreux en proportion, leur représentation se limitant à 17,5 %. En même temps, les conversions en faveur du bouddhisme se font tard, à l'âge adulte.

Les Églises pentecôtiste, adventiste et baptiste ainsi que plusieurs autres Églises de la mouvance évangélique, davantage alimentées par l'immigration récente, comptent en leurs rangs beaucoup plus de jeunes que les autres Églises protestantes fréquentées par les Québécois d'origine britannique. Les moins de 15 ans occupent, en effet, une portion congrue au sein des effectifs des Églises unie, anglicane, luthérienne et presbytérienne, soit entre 10 et 15 %. De plus, ces dernières Églises ont été davantage affectées par l'émigration des jeunes adultes dans les années 1975-90, par la défection de fidèles en faveur des Églises évangéliques et aussi par le mouvement de désaffiliation confessionnelle, ce dernier phénomène étant un peu plus accusé en milieu anglo-protestant.

Dans la région de Montréal, 9,5 % des jeunes de moins de 15 ans sont affiliés à une foi qui n'est pas chrétienne. Dans le groupe, 4,5 % sont musulmans et 2,8 % sont juifs. Les jeunes bouddhistes et hindous représentent à peine un enfant montréalais sur 100.

Cette proportion de jeunes non chrétiens pourra apparaître plus basse que prévue, entre autres parce que ce pourcentage moyen aplanit le fait que les jeunes juifs, musulmans, bouddhistes, hindous et sikhs sont davantage concentrés dans certains quartiers (Saint-Laurent, Côte-des-Neiges, Parc-Extension, etc.), une réalité locale qui n'est pas sans créer un effet d'amplification dans les perceptions. Notons que ces quartiers ne se posent pas comme des enclaves réservées à une seule minorité

ethnoreligieuse. Ceux-ci sont en fait multiethniques et multiconfessionnels, un phénomène typiquement montréalais.

Le poids des minorités non chrétiennes dans la région montréalaise apparaît vraiment faible, dès lors qu'on établit une comparaison avec la situation torontoise, où 21,1 % des jeunes sont affiliés à une tradition religieuse orientale. Contre toute attente, il apparaît qu'à Montréal, 80,6 % des enfants de 14 ans et moins sont chrétiens et que ceux-ci sont catholiques à 70,4 %.

## Nouvelles internationales

(ENI/BIA) Dammarie-lès-Lys, France  
**Jérusalem, Israël - Israël et le Vatican sur le point de reprendre les négociations concernant les droits de l'Église en Terre sainte**

Après une très longue interruption, les négociations entre Israël et le Vatican sur le statut de l'Église en Terre sainte vont reprendre ce mois-ci, ce qui pourrait permettre à l'Église catholique romaine de conserver ses biens fonciers en Israël.

Des responsables ont affirmé que les négociations porteraient également sur des questions telles que la confirmation de l'exemption d'impôt pour l'Église et l'assurance de la participation de l'État israélien au financement des œuvres sociales et éducatives de l'Église. Les négociations étaient au point mort depuis le début de l'année 2006.

En Israël, des rapports ont indiqué que les États-Unis avaient fait pression sur Israël pour que les négociations reprennent. Une délégation du ministère des Affaires étrangères israélien, menée par son directeur général, Aharon Abramovitch, a rencontré des représentants du Vatican le 27 novembre dernier, dont le cardinal Tarcisio Bertone, secrétaire d'État, et Dominique Mamberti, secrétaire pour les relations avec les États.

Les deux parties ont repris les négociations en décembre, avec la tenue, en Israël, d'une première session de la commission

bilatérale, qui sera suivie d'une réunion ministérielle en janvier 2007.

« *Des deux côtés, on affiche le désir d'œuvrer à surmonter les difficultés et à résoudre ces problèmes* », a déclaré, à la correspondante du service de presse œcuménique (ENI), Mark Regev, porte-parole du ministère des Affaires étrangères israélien.

La commission aura pour objectif de régler les différends portant sur la mise en œuvre d'un accord de 1993 entre le Vatican et Israël. En signant le traité, le Vatican avait accepté, pour la première fois, de reconnaître Israël et avait établi des relations diplomatiques officielles.

En retour, Israël a accepté le statut juridique et fiscal de l'Église, tout en reconnaissant officiellement celle-ci propriétaire de biens fonciers en Terre sainte.

## Liberté religieuse

(BIP/BIA) Dammarie-lès-Lys, France  
**Paris, France - Installation de l'observatoire national de la laïcité**

La Fédération protestante de France (FPF) apprécie que la plus haute autorité de l'État ait affirmé sa volonté de faire vivre la « laïcité ouverte et généreuse » qu'une longue histoire a construite dans notre pays. Elle se réjouit de plusieurs mesures annoncées, notamment la création d'un observatoire de la laïcité, qu'elle avait elle-même préconisé, et d'une autorité indépendante chargée de lutter contre toutes les discriminations, la rédaction d'un code de la laïcité et la confirmation de la mise en place d'un enseignement du fait religieux à l'école. Par contre, elle renouvelle ses craintes quant au risque discriminatoire que pourrait comporter la rédaction en urgence d'une loi contre le port de certains signes religieux à l'école.

La FPF avait fortement affirmé – notamment devant la commission Stasi – que le débat focalisé autour de la question des signes d'appartenance religieuse était profondément révélateur du déficit de lien qui marque

notre société française. Elle ne peut qu'approuver le président de la République quand il rappelle que le véritable malaise de notre société touche aux questions d'égalité des chances pour tous, d'intégration véritable, de nouvelles conquêtes pour le droit des femmes et de lutte contre toute discrimination.

La FPF avait répété, à plusieurs occasions, son attachement aux principes de la loi de 1905 : « *la République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes...* ». C'est pourquoi, elle approuve la réaffirmation solennelle, par le chef de l'État, du principe de laïcité. Elle souhaite que le débat ne soit pas clos et que les grandes idées du rapport de la commission Stasi puissent être largement débattues dans notre société française, notamment au sein des établissements d'enseignement, des collectivités locales, des associations, en particulier à caractère religieux. C'est le débat seul qui peut permettre à chacun de s'approprier les grands principes nécessaires à fonder notre « vivre ensemble », la construction de notre « destin commun ». La FPF est prête à continuer à y participer.

La FPF s'était prononcée en faveur d'une compréhension positive de la neutralité de l'État, qui doit garantir à tous les cultes une égalité de traitement, avec, pour tous, les mêmes libertés et les mêmes contraintes. Elle soutient donc toutes les initiatives annoncées qui vont dans le sens du renforcement des garanties apportées à un respect effectif de la liberté religieuse.

Par contre, la FPF avait indiqué ses craintes quant à la « tentation de légiférer » dans la précipitation. Tout en reconnaissant qu'il revient au pouvoir législatif de décider s'il est nécessaire d'inscrire, dans une loi, certains principes et certaines limites, elle renouvelle son avertissement quant au risque discriminatoire que pourrait comporter la rédaction en urgence d'une loi contre le port ostensible de signes religieux à l'école et l'illusion de croire que les graves questions concernant le respect les uns des autres, ou l'égalité de dignité entre hommes et femmes, seront réglées par une seule loi d'interdiction de signes religieux.

(ENI/BIA) Dammarie-lès-Lys, France  
**Londres, Angleterre – Protestation contre l'interdiction du port d'une croix**

Nadia Eweida, employée à l'enregistrement des passagers pour la British Airways, a entamé un second recours face au refus de la compagnie aérienne de l'autoriser à porter une petite croix à l'extérieur de son uniforme. L'entreprise a déclaré qu'elle reverrait sa politique, suite aux pressions exercées par le responsable de la communion anglicane mondiale.

« *Nous allons voir comment notre politique relative aux uniformes pourra être adaptée pour permettre que les symboles religieux soient portés ouvertement, tout en restant en accord avec la marque British Airways et en conformité avec le droit du travail* », avait communiqué la compagnie aérienne, en novembre dernier.

Le premier recours de Nadia Eweida contre la demande de l'entreprise de recouvrir la croix qu'elle portait autour du cou, avait été rejeté le 20 novembre. Cette décision avait poussé Rowan Williams, archevêque de Canterbury, à suggérer que l'Église d'Angleterre reconsidère ses 10 millions de livres sterling (14 millions d'euros) d'investissements dans l'entreprise.

Le 7 décembre, un porte-parole de la British Airways a déclaré au correspondant d'ENI qu'un second recours avait été ouvert à Nadia Eweida et que la décision serait annoncée ultérieurement.

La croix mesure moins de deux centimètres de large, et Nadia Eweida a affirmé que l'entreprise ne lui donnait pas les mêmes droits qu'aux musulmans, qui peuvent porter des foulards, et aux sikhs, qui sont autorisés à porter des turbans.

Lors de l'annonce de la révision de sa politique, la British Airways a déclaré : « *Bien que notre politique corresponde à celle de bien d'autres compagnies aériennes, celle-ci doit manifestement changer en tenant compte du débat public. Ainsi allons-nous procéder sans plus tarder à une révision de notre politique* ».

Parmi les suggestions du personnel retenues pour la révision de la politique figure le port de symboles religieux en broche. La politique actuelle de l'entreprise est que les symboles

religieux doivent être portés sous l'uniforme. Elle autorise cependant le port de turbans et de foulards, expliquant qu'il n'est pas pratique de cacher ces éléments.

(ENI/BIA) Dammarie-lès-Lys, France  
**Bucarest, Roumanie - Les Églises roumaines refusent le retrait des symboles religieux des écoles**

En Roumanie, des Églises ont dénoncé les appels lancés par un organisme anti-discrimination en faveur d'une interdiction des symboles religieux dans les écoles, comme en France, afin de protéger le caractère laïque de l'État et d'assurer la « liberté de conscience » des élèves.

« *La présence de symboles religieux dans les écoles ne résulte pas d'une imposition mais plutôt du désir et du consentement des parents, des enseignants et des élèves, conformément aux valeurs religieuses et culturelles qu'ils partagent* », a fait savoir le patriarche de Bucarest de l'Église orthodoxe roumaine, dans un communiqué rejetant l'appel. « *En conséquence, une décision visant à les exclure serait une mesure brutale et injustifiée de restriction de la liberté religieuse, qui irait à l'encontre des principes démocratiques européens* », poursuit-il.

Le 21 novembre, le Conseil national contre la discrimination avait décidé que le ministère de l'Éducation devait « *empêcher la discrimination envers les élèves agnostiques* » en exigeant des directeurs d'école qu'ils confinent les symboles religieux aux « *espaces spécialement désignés à l'instruction religieuse* ».

Cette décision est intervenue après qu'un parent, Emil Moise, se soit plaint que des icônes orthodoxes avaient été affichées dans la classe de sa fille, au lycée d'art Margareta Sterian de Buzau. Selon lui, il s'agissait là d'une violation du principe de séparation de l'Église et de l'État en Roumanie, où 87 % des 23 millions

d'habitants se sont déclarés chrétiens orthodoxes lors du recensement de 2001.

Le gouvernement du Premier ministre, Calin Popescu Tariceanu, a affirmé qu'il avait soumis la décision du Conseil au parlement national et qu'il attendrait qu'un débat ait eu lieu avant de décider s'il convient de mettre une interdiction en œuvre.

La décision du Conseil est « *abusive et discriminatoire* », a déploré Ioan Robu, archevêque catholique romain de Bucarest, les responsables juifs et musulmans ayant, quant à eux, déclaré qu'ils ne voyaient aucune objection à ce que des symboles chrétiens soient visibles dans les écoles.

« *La Roumanie est un exemple de tolérance et de coexistence religieuses, une telle loi est donc inutile* », a déclaré, le 29 novembre, Iusuf Muurat, mufti de Roumanie, selon le quotidien *Ziua*. « *Les musulmans vivent depuis plus de huit siècles sur ces terres. L'existence d'autres symboles religieux dans des institutions publiques ne nous a jamais dérangés et ne nous dérange toujours pas* ».

## Divers

### Vient de paraître : « L'annuaire de la France protestante 2007 »

Une documentation indispensable concernant le monde protestant de langue française.

Prix : 39 €, port inclus (prix spéciaux pour les quantités, consulter la société d'édition).

Annuaire publié sous les auspices de la Fédération protestante de France, mis à jour chaque année.

Vente dans toutes les librairies protestantes et aux éditions SMPP (10, impasse des Marguerites, 38230 Charvieu. Tél. 04 72 46 39 73).

Commission paritaire  
Dépôt légal

1111 G 88583  
N° 79 – CAB – 019  
Préfecture de Seine-et-Marne

Abonnement  
d'un an

France 12 €  
Dom 13 €  
Tom 15 €  
CEE et Suisse 18 €

Autres pays et abonnement en cours d'année :  
nous consulter.

Règlement

Au nom du « BIA »  
CCP – La Source 46 727 83 C